



LEADERSHIP DEVELOPMENT INSTITUTE GRANT PROGRAM

DEMANDE DE SUBVENTION INSTITUT DE FORMATION DES RESPONSABLES ET ACCORD DE VERSEMENT 2023-2024

En quoi consiste la subvention Institut de formation des responsables ?

Cette subvention est destinée à soutenir financièrement la tenue d'un *Institut de formation des futurs responsables Lions (ELLI)* ou d'un *Institut régional de formation des responsables Lions (RLLI)*.

Les dépenses sont remboursables dans la limite des dépenses réelles encourues (consulter *Règles de remboursement - Subvention Institut de formation des responsables*). Montant maximum de la subvention :

- District multiple : 4 500 USD
- District simple *: 1 800 USD
- District provisoire et région/zone non-rattachée à un district : 750 USD

Versement de 50 % de la subvention environ trente (30) jours avant la date de début confirmée de l'Institut. Tous les districts multiples, districts simples*, districts provisoires ou régions/zones non-rattachées à un district peuvent effectuer une demande de subvention.

*Un district simple est un district non rattaché à un district multiple. Exemple : District 50 (Hawaï) est un district simple alors que District 1A est un sous-district du District multiple 1 (IL, États-Unis)

Quelle est la procédure de demande ?

Tous les responsables régionaux Structure mondiale d'action (SMA) et les coordinateurs Équipe mondiale du leadership (EML) de district multiple et de district simple (dûment enregistrés au Lions Clubs International) peuvent déposer une demande de *Subvention Institut de formation des responsables 2023-2024*.

Les demandes sont acceptées du 15 mai au 15 octobre 2023. **Tous les dossiers de demande complets seront acceptés.** Le coordinateur de l'Institut listé sur la demande recevra par e-mail une confirmation et/ou des instructions supplémentaires environ trois (3) semaines après réception de la demande.

Les demandes doivent nous parvenir de **3 à 4 mois avant** la date de début proposée pour l'institut afin que tout le matériel puisse être envoyé suffisamment à l'avance au coordinateur de l'Institut pour préparation.

Les demandes reçues sans toutes les informations requises ou non signées ne seront pas prises en compte.

Où se procurer le curriculum officiel pour ces formations ?

- *Institut de formation des futurs responsables Lions (ELLI)* : le curriculum de l'ELLI sera téléchargeable après approbation de la demande de subvention. Consulter le supplément *Guide d'organisation - Institut de formation des futurs responsables Lions* pour en savoir plus sur les sujets couverts.
- *Institut régional de formation des responsables Lions (RLLI)* : le curriculum du RLLI sera téléchargeable après approbation de la demande de subvention. Consulter le supplément *Guide d'organisation - Institut régional de formation des responsables Lions* pour en savoir plus sur les sujets couverts.



Est-il possible d'effectuer une demande de subvention pour financer à la fois un ELLI et un RLLI ?

Pour le moment, un district multiple, district simple*, district provisoire ou région/zone non-rattachée à un district, ne peut recevoir qu'une (1) *subvention Institut de formation des responsables*, pour financer soit un ELLI, soit un RLLI. Veuillez étudier les différences entre ces deux types d'instituts et choisir celui qui est le plus adapté aux Lions et Leos de votre région

Institut de formation des futurs responsables Lions (ELLI) : Formation préparant les Lions et Leos à occuper des postes de responsables au niveau du club. Candidats qualifiés : Lions et Leos en règle ayant siégé avec succès au sein d'une commission de club mais qui n'ont pas encore atteint le niveau de président de club. Les vice-présidents de club sont fortement encouragés à assister à un ELLI.

Institut régional de formation des responsables Lions (RLLI) : Formation préparant les Lions et Leos à occuper des postes de responsables à tous les niveaux de l'organisation. Candidats qualifiés : Lions et Leos prêts à occuper des fonctions de responsables dans leur région. Cet institut peut être vraiment bénéfique aux dirigeants de club. Le programme du RLLI peut être adapté pour mieux répondre aux besoins locaux.

Consulter le *Guide d'organisation d'institut* et le *supplément spécifique à l'institut* pour plus d'informations sur chaque institut.

Subvention Leo pour l'ELLI

Les récipiendaires de subvention Institut de formation des responsables pour organiser un institut ELLI sont éligibles pour recevoir des fonds supplémentaires si des Leos participent à l'institut. [En savoir plus sur la subvention Leo pour l'ELLI.](#)

Est-il possible d'organiser un institut en virtuel ?

La commission Formation des responsables du conseil d'administration international a approuvé la tenue de l'*Institut régional de formation des responsables Lions (RLLI)* en virtuel. Elle a aussi approuvé que la subvention *Institut de formation des responsables* pouvait être utilisée pour le financement d'un RLLI en virtuel. Pour plus d'informations, consulter le document *Demande d'organisation d'un Institut régional de formation des responsables Lions (RLLI) en virtuel* sur notre site web.

Dans l'immédiat, nous ne sommes pas en mesure d'approuver et de financer l'organisation de l'*Institut de formation des futurs responsables Lions (ELLI)* en virtuel, le curriculum actuel de l'ELLI n'étant pas conçu pour être suivi sous ce format.

Procédure d'approbation d'un RLLI en virtuel

Envoyer cette demande d'organisation d'un RLLI en virtuel au moins 12 semaines avant la date prévue pour l'institut. Ce délai permet au personnel de la division Formation des responsables d'examiner les modifications proposées au curriculum standard du RLLI pour son organisation en virtuel et de faire des recommandations si le plan proposé nécessite des ajustements. Le coordinateur de l'institut et les instructeurs auront ainsi également plus de temps pour revoir le plan, le matériel et les activités du RLLI en virtuel. En suivant les lignes de conduite données dans ce document, fournir les informations requises sur la façon dont le curriculum de votre RLLI sera adapté pour une présentation en virtuel. Inclure les éléments suivants dans votre demande d'organisation de RLLI en virtuel :

- *Demande de subvention Institut de formation des responsables*
- Emploi du temps de la formation en virtuel
- Plan détaillé pour rendre chaque séance interactive pour une présentation en virtuel

L'emploi du temps et le plan pour adapter le curriculum pour présentation en virtuel doivent être examinés et approuvés par la division Formation des responsables **avant** que vous ne commenciez à organiser et promouvoir votre RLLI en virtuel.

Envoyer l'emploi du temps de la formation en virtuel et le plan détaillé à institutes@lionsclubs.org pour examen.

Compter 15 jours ouvrés pour examen et approbation.

Pour plus d'informations, consulter [Procédure de demande d'organisation d'un Institut régional de formation des responsables Lions \(RLLI\)](#) sur le site du [Lions Clubs International](#).

Comment obtenir le remboursement des frais de formation ?

Pour obtenir le remboursement final, suivre les étapes suivantes :

1. La division Formation des responsables doit avoir préalablement reçu votre **Demande de subvention Institut de formation des responsables 2023-2024** dûment remplie.
2. Dès la conclusion de l'institut, fournir les **documents suivants** :
 - ☐ [Demande de remboursement - Subvention Institut de formation des responsables](#) dûment remplie.
 - ☐ Copies des factures et reçus des dépenses autorisées (consulter le formulaire de remboursement pour plus d'informations).
 - ☐ [Feuille de présence et de consentement - Institut](#) dûment remplie avec les numéros d'affiliation, de club et les signatures de chaque instructeur et participant. **Si des Leos ont participé à votre institut ELLI, mettre clairement en évidence leurs noms sur la feuille de présence afin d'obtenir le remboursement pour leur participation. [En savoir plus sur la subvention Leo pour l'ELLI.](#)**
 - ☐ [Rapport final - Institut de formation des responsables](#) dûment rempli.

Ne pas envoyer les documents requis à la division Formation des responsables **dans les 60 jours** suivant la fin de l'institut empêchera l'institut d'être reconnu officiellement par le Lions Clubs International et les instructeurs et participants d'être crédités pour leur participation. **Toute demande de remboursement reçue au-delà des 60 jours pourra ne pas être prise en compte.**

Les remboursements seront envoyés au district multiple, district simple, district provisoire et région/zone provisoire ou non-rattachée à un district.

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DU LIONS CLUBS INTERNATIONAL, LES DEMANDES DE REMBOURSEMENT REÇUES PLUS DE SOIXANTE (60) JOURS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION POURRONT NE PAS ÊTRE PRISES EN COMPTE.

Où envoyer formulaires et questions ?

E-mail : institutes@lionsclubs.org

Par courrier :

Lions Clubs International,
Leadership Development Division (LD Institute Grant)
300 W. 22nd Street
Oak Brook, IL 60523-8842 USA



DEMANDE DE SUBVENTION INSTITUT DE FORMATION DES RESPONSABLES ET ACCORD DE VERSEMENT 2023-2024

Type d'institut

Consulter le [Guide d'organisation d'Institut](#) et le *Supplément spécifique à l'institut* pour plus d'informations sur chaque institut. (un seul choix)

- ☐ **Institut de formation des futurs responsables Lions (ELLI)** : Formation préparant les Lions et Leos à occuper des postes de responsables au niveau du club. **Candidats qualifiés** : Lions et Leo en règle ayant siégé avec succès au sein d'une commission de club mais qui n'ont pas encore atteint le niveau de président de club. Les vice-présidents de club sont fortement encouragés à assister à un ELLI.
- ☐ **Institut régional de formation des responsables Lions (RLLI)** : Formation préparant les Lions et Leos à occuper des postes de responsables à tous les niveaux de l'organisation. **Candidats qualifiés** : Lions et Leos prêts à assumer des fonctions de responsables dans leur région. Cet institut peut être bénéfique aux responsables de club. Le programme du RLLI peut être adapté pour mieux répondre aux besoins locaux.
- ☐ **Institut régional de formation des responsables Lions (RLLI) en virtuel** : Des informations supplémentaires, notamment le programme de formation virtuel et un plan détaillé pour rendre chaque séance interactive pour une facilitation en virtuel sont nécessaires. Pour plus d'informations consulter le document [Procédure de demande d'organisation d'un Institut régional de formation des responsables Lions \(RLLI\) en virtuel](#).

Informations sur l'institut

Indiquer les districts multiples, districts simples, sous-districts ou pays non-rattachés à un district participant à cet institut :

Lieu de l'institut (ville, nom et adresse du site si connu) _____

Dates de l'institut (3 jours minimum requis pour un ELLI) _____

Langue(s) d'instruction _____

*Nbre de participants prévus _____

*Nbre de salles de classe _____

**Utiliser le nombre recommandé de participants par classe dans le tableau ci-dessous*

	Nombre maximum de participants	Nombre minimum de participants (par salle de classe)	Nombre maximum de participants (par salle de classe)	Nombre maximum de salles de classe	Nombre maximum d'instructeurs (par salle de classe)
ELLI	75	20	25	3	3
RLLI	100	20	25	4	3

****Le curriculum est conçu pour le nombre maximum de participants par classe indiqué ci-dessus. Toute demande en dehors de ces directives sera évaluée au cas par cas.**

DEMANDE DE SUBVENTION INSTITUT DE FORMATION DES RESPONSABLES ET ACCORD DE VERSEMENT 2023-2024

Coordonnées du coordinateur de l'institut local

En raison de ses responsabilités uniques, ce Lion ne doit pas être membre de l'équipe des instructeurs de l'institut :

Nom _____ N° d'affiliation _____

Titre _____ E-mail _____

N° de district multiple / N° de district / Pays non rattaché à un district _____

Langue préférée pour les correspondances _____

* Fournir les coordonnées du coordinateur EML si celui-ci **n'est pas** le coordinateur de l'institut.

Nom _____ N° d'affiliation _____

E-mail _____

Nom et adresse du Lion (généralement le coordinateur de l'institut) où les certificats et insignes ELLI ou RLLI doivent être envoyées (pas de boîte postale). Les insignes seront expédiés environ quarante-cinq (45) jours avant la date de début confirmée de l'institut.

Nom		À l'attention de	
Adresse			
Adresse			
Ville		État/Province	
Code postal		Pays	
Tél :		E-mail	

Coordonnées des instructeurs

Chaque salle de classe doit avoir 2 ou 3 instructeurs et répondre aux critères suivants :

- Dans chaque classe, l'équipe des instructeurs doit être composée d'au moins une moitié de diplômés d'un Institut de formation des animateurs (FDI) ou du Programme d'instructeurs certifiés Lions (LCIP)

- Tous les instructeurs doivent avoir une expérience préalable en matière de facilitation de séance ou de formation.

Les expériences personnelles et les divers styles de facilitation des instructeurs peuvent offrir des possibilités d'approfondir les sujets et d'améliorer l'environnement d'apprentissage. Le Lions Clubs International invite les instructeurs à partager leurs suggestions et demande que toute modification éventuelle souhaitant être apportée au curriculum approuvé par le Conseil d'administration international soit au préalable examinée pour approbation par la division Formation des responsables en l'envoyant à institutes@lionsclubs.org **au plus tard 21 jours avant le début de l'institut.**

- Informer le Lions Clubs International en écrivant à institutes@lionsclubs.org avant le début de l'institut si des modifications sont apportées à la liste des instructeurs. Ne pas informer le Lions Clubs International de tel changement peut entraîner la perte de la subvention Institut de formation des responsables et de la reconnaissance officielle de l'institut. (Faire une copie de cette feuille si vous avez plus de 8 instructeurs)



DEMANDE DE SUBVENTION INSTITUT DE FORMATION DES RESPONSABLES ET ACCORD DE VERSEMENT 2023-2024

	Instructeur 1	Instructeur 2
Nom & titre		
N° d'affiliation		
Institut FDI suivi (lieu/année)		
Certification LCIP obtenue (lieu/année)		
Précédentes expériences de facilitation		
Date d'invitation / d'acceptation		

	Instructeur 3	Instructeur 4
Nom & titre		
N° d'affiliation		
Institut FDI suivi (lieu/année)		
Certification LCIP obtenue (lieu/année)		
Précédentes expériences de facilitation		
Date d'invitation / d'acceptation		

	Instructeur 5	Instructeur 6
Nom & titre		
N° d'affiliation		
Institut FDI suivi (lieu/année)		
Certification LCIP obtenue (lieu/année)		
Précédentes expériences de facilitation		
Date d'invitation / d'acceptation		

	Instructeur 7	Instructeur 8
Nom & titre		
N° d'affiliation		
Institut FDI suivi (lieu/année)		
Certification LCIP obtenue (lieu/année)		
Précédentes expériences de facilitation		
Date d'invitation / d'acceptation		



DEMANDE DE SUBVENTION INSTITUT DE FORMATION DES RESPONSABLES ET ACCORD DE VERSEMENT 2023-2024

Conditions de versement d'une subvention réservée

Le document *Demande de subvention Institut de formation des responsables et accord de versement 2023-2024* doit parvenir dûment rempli et signé à la division Formation des responsables au Lions Clubs International afin de pouvoir obtenir une subvention.

Les informations bancaires/intitulé du compte bancaire doivent être envoyées à la division Formation des responsables du Lions Clubs International avant que tout versement des fonds ne soit possible. Contacter votre trésorier pour obtenir les informations exactes. En cas d'approbation de la demande, un versement de la moitié des fonds réservés sera effectué dans les trente (30) jours qui précèdent le début de l'Institut.

Le remboursement final sera effectué après examen du formulaire *Demande de remboursement - Subvention Institut de formation des responsables* et des documents requis. **Les demandes de remboursement incomplètes ne seront pas traitées. Toute la documentation requise doit parvenir à la division Formation des responsables dans les soixante (60) jours suivant la date de fin de l'Institut. Passé ce délai, les demandes de remboursement pourront ne pas être prises en compte.**

Si le remboursement maximum permis est inférieur au montant des 50 % initialement versés par le Lions Clubs International, le coordinateur de l'Institut est responsable de rembourser le trop-perçu au LCI dans les 60 jours après en avoir été averti. La division Formation des responsables informera le coordinateur de l'institut et lui expliquera la façon dont le calcul est effectué.

Conditions générales

- A. But : la subvention doit être utilisée uniquement pour le but décrit ci-dessus : Organisation d'un ELLI ou RLLI dans votre district multiple, district simple, district provisoire ou région/zone provisoire ou non-rattachée à un district.
- B. Programme et budget : la subvention réservée pour l'Institut est subordonnée à l'étude et à l'approbation d'une *Demande de subvention Institut de formation des responsables et accord de versement*. Aucun changement significatif ne doit être apporté au programme proposé dans le dossier de demande approuvé sans autorisation écrite préalable de la Division Formation des responsables.
- C. Financement : le district multiple, district simple, district provisoire ou région/zone provisoire ou non-rattachée à un district doit si besoin pouvoir apporter des fonds en complément de la *subvention Institut de formation des responsables*.
- D. Retour des fonds : si l'ELLI ou le RLLI n'a pas lieu aux dates convenues, les fonds versés doivent être retournés au Lions Clubs International dans les trente (30) jours qui suivent les dates convenues, sauf autorisation écrite de la Division Formation des responsables pour le changement de dates.

Les fonds doivent servir à financer l'institut spécifique pour lequel la demande approuvée a été présentée. Toute portion des fonds non utilisée à la fin de l'institut devra être retournée immédiatement au Lions Clubs International. Nous nous réservons le droit de refuser le remboursement de toute dépense jugées comme non éligibles au remboursement.

- E. Responsabilité : le district multiple, district simple, district provisoire, région/zone provisoire ou non-rattachée à un district, est responsable de son ELLI ou RLLI. Bien que le Lions Clubs International offre un soutien financier, il ne peut être tenu responsable des opérations et/ou des dépenses du district multiple, district simple, district provisoire ou région/zone provisoire ou non-rattachée à un district, en lien avec l'organisation de l'ELLI ou du RLLI.
- F. Assurance : l'organisateur de l'institut veillera à avoir une couverture d'assurance adéquate pour son Institut et fournira un certificat d'assurance valide, comme preuve de cette couverture. Veuillez noter que le programme général d'assurance responsabilité civile du Lions Clubs International peut ne pas offrir de couverture pour tous les aspects de cette activité.

DEMANDE DE SUBVENTION INSTITUT DE FORMATION DES RESPONSABLES ET ACCORD DE VERSEMENT 2023-2024

Signatures

En signant le document *Demande de subvention Institut de formation des responsables et accord de versement*,

- ☐ Je comprends que si l'Institut est présenté dans une langue autre que les langues Lions officielles, la traduction des documents est de la responsabilité de l'entité organisatrice (district multiple, district ou pays non rattaché à un district).
- ☐ J'accepte de faciliter le curriculum de l'ELLI ou du RLLI conformément au manuel de l'instructeur fourni par le Lions Clubs International.
- ☐ Je comprends les critères concernant les instructeurs et je m'engage à les respecter.
- ☐ J'accepte les conditions de versement de subvention réservée listées ci-dessus et je donne assurance au Lions Clubs International que l'Institut sera présenté conformément aux règlements du conseil d'administration international.
- ☐ J'accepte de transmettre à la division Formation des responsables dans les soixante (60) jours suivant la fin de l'institut les documents requis dûment remplis, accompagnés de tous les reçus de dépenses remboursables, tels que listés dans le document *Règles de remboursement - Subvention Institut de formation des responsables*. Toute demande de remboursement reçue au-delà des 60 jours pourra ne pas être prise en compte.
- ☐ J'accepte d'informer le Lions Clubs International de toutes modifications apportées aux informations concernant l'institut, y compris les dates, les instructeurs et/ou le curriculum, pas moins de 14 jours avant le début de l'institut afin d'en permettre l'étude et éventuellement l'approbation. Ne pas signaler ces changements à la division Formation des responsables pourra entraîner la perte de la subvention.

Signatures

- ☐ En signant ce formulaire, j'accepte de coordonner l'organisation de [l'ELLI](#) / du [RLLI](#), conformément aux directives fournies par le Lions Clubs International dans le [Guide d'organisation de l'Institut](#). J'accepte aussi de fournir au Lions Clubs International dans les délais tous les documents pré- et post- instituts requis.

Nom du coordinateur de l'institut local

Signature

Date

District multiple

Nom du coordinateur EML de DM

Signature

Date

Nom du président de conseil

Signature

Date

Nom du responsable régional
Structure mondiale d'action

Signature

Date

DEMANDE DE SUBVENTION INSTITUT DE FORMATION DES RESPONSABLES ET ACCORD DE VERSEMENT 2023-2024

District simple

Nom du coordinateur EML de district

Signature

Date

Nom du gouverneur de district

Signature

Date

Nom du responsable régional Structure
mondiale d'action

Signature

Date

District provisoire et région/zone non-rattachée à un district

Nom du Lion coordonnateur

Signature

Date

Nom du responsable régional
Structure mondiale d'action

Signature

Date

